

ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DE TIR D'AUMONT ET ENVIRONS

Le vendredi 22 mars 2024 à 19h30 au stand de tir d'Aumont

Personnes présentes

- Présidence** : M. Jean-Michel Berchier
- Pour la société** : 40 membres
- Pour le comité** : MM Jérémy Chaney, Joseph Gauch, Alain Bastian, Pascal Renevey, Alain Rey et Alexandre Guex.

Personnes excusées

- Pour la société** : Mmes Rey Sandra, Sophie Delpedro.
MM Koller Yohan, Baumgartner Mathias, Michaël Berton, Barbey Stéphane, Dubey François, Chuard André, Suchet Hubert, Volery Martial, Pury Christian, Rouiller Léopold, Chautems Stéphane, Grandjean Daniel, Currat Laurent, Brodars René, Gagnaux Francis et Badoud Benoit.
-

1. Ouverture de l'assemblée par le président

C'est à 19h40 que le président Jean-Michel Berchier ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il annonce que l'assemblée sera enregistrée.

Le président demande s'il y a des remarques sur le mode de convocation, chacun a pu prendre connaissance de l'ordre du jour avec l'invitation à notre assemblée. Aucune remarque n'est faite, l'assemblée peut valablement délibérer.

Avant de débiter la partie formelle de cette assemblée, un moment de recueillement est observé en mémoire de nos chers disparus et des familles qui ont été touchées par un deuil durant l'année.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée par le président
2. Nouveau mode de convocation
3. Nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée 2023
5. Comptes 2023 - rapport des vérificateurs – approbation
6. Rapport du président
7. Rapport du moniteur JT
8. Admissions – démissions
9. Honorariat
10. Programme 2024
11. Divers

Aucune objection n'est formulée concernant l'ordre du jour, il est donc approuvé.

2. Nouveau mode de convocation

Le secrétaire Alexandre Guex annonce les frais relatifs au mode de convocations sur papier et envois postaux. Ceux-ci s'élèvent aux environs de 250.- au total. Il propose donc de passer à la correspondance par mail. Les personnes présentes dans la salle sont priées d'indiquer si elles veulent garder le mode de

convocations papier en inscrivant une croix dans la colonne papier de la liste des présences en circulation.

Il en profite pour annoncer qu'un agenda électronique a été mis en place. Les personnes intéressées sont priées de le contacter.

3. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs nommés pour cette assemblée sont Berchier Pierre-Yves et Broye Adrien.

4. Procès-verbal de l'assemblée 2023

Le secrétaire Alexandre Guex rappelle que le procès-verbal de l'assemblée du 23 mars 2023 était disponible sur le site internet de la société et en version papier, au stand de tir, 30 minutes avant l'assemblée, il n'y a donc pas de lecture.

Il demande s'il y a des observations, des corrections ou des demandes d'informations complémentaires en relation avec le dernier procès-verbal.

Celui-ci ne suscite aucune remarque et est accepté à l'unanimité par vote à main levée.

5. Comptes 2023 - rapport des vérificateurs – approbation

Le caissier Jérémie Chaney donne lecture des comptes de la société.

La société a dégagé en 2023, un bénéfice de 3'757.92 CHF.

Le tir du carnaval a rapporté CHF 7'488.40 CHF et les lotos CHF 4'097.45 CHF en 2023.

Le président demande s'il y a des questions.

Jean-Sébastien Golay demande se que signifie la location terre. Jérémie répond que c'est pour l'utilisation du champ en dessous du stand pour le parking du tir du carnaval.

Rapport des vérificateurs

Juliette Currat donne la lecture du rapport des vérificateurs. Les comptes ont été vérifiés par Juliette Currat et Martial Volery en présence de Jérémie Chaney. Ils remercient la caissière pour la présentation des comptes et demandent à l'assemblée de les accepter tels que présentés.

Approbation des comptes

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par acclamation. Le président remercie le caissier Jérémie Chaney pour la tenue des comptes.

6. Rapport du président

Le président Jean-Michel Berchier prend la parole.

Année 2023, année d'un grand événement à relever. Notre cuisto, Jean-Marc a passé le cap de ses 80 ans. Malgré son âge, il reste encore frais et dispo, et assure encore de bons résultats.

Merci à vous les tireurs qui se déplacent pour représenter notre société dans les tirs extérieurs. Pour citer les plus réguliers qui se déplacent, environ 25 tirs chez nos amis valaisans, neuchâtelois, jurassien, bernois et vaudois. Ce sont Jean-Marc, Christian, Michel, Jean-Michel et en plus pour ces grands déplacements Jean-Sébastien et Corentin.

Merci à vous tous qui vous déplacez chez les autres sociétés, mais j'aimerais plus de participants aux tirs éloignés, merci de votre bonne compréhension. C'est clair sans notre participation ailleurs, notre tir du carnaval sera mort.

Très belle participation cette année avec passé 300 tireurs. Bravo et merci à vous qui avez collaboré à ce vif succès. Merci aussi à ceux qui offre au long de l'année des agapes, collations, une verrée et c'est bien ceci qui nous fait vivre des instants conviviaux de l'après-tir.

Petite rétrospective de l'année écoulée :

- *CSS participation de 22 tireurs, moyenne pas assez élevée pour participer au 2^e tour suisse.*
- *Coupe de la Broye, 8 groupes au départ et malheureusement aucune équipe à passer le cap du 3^e tour. La finale sera pour cette année.*
- *Tir des amis à Vesin : 28 tireurs*
Belles performances individuelles :
Classement U21 : 1^{er} La Faci Matthieu avec 116 pts
Dame : 1^{ère} Renoud Malika avec 136 pts
2^e Waeber Géraldine avec 135 pts
Elite : 2^e Renevey Pascal avec 140 pts
- *Tir en campagne à Ménières participations de 74 tireurs*
1^{er} de la société Currat Laurent avec 67 pts
- *Tir obligatoire résultat exceptionnel à 1 pt du maximum, Renoud Malika avec 84 pts.*

Bravo à ces tireurs pour leurs excellents résultats

Dans les résultats positifs à relever une bonne augmentation de la location de la buvette : 40 fois en 2023. Pour une rentrée de 6500 CHF brut. Aujourd'hui, déjà 25 réservations. Ceci est bien le fruit de nos rénovations. Pour cette année, encore des petits travaux prévus, peinture et carrelage aux W.C. Merci pour votre disponibilité.

Pour conclure, je tiens à remercier toutes les personnes à qui je fais appel pour un petit boulot qui n'est pas prévu à l'avance, c'est surtout des retraités. Merci à vous.

Que vive la société de tir d'Aumont et environs.

Votre président.

Jean-Michel Berchier

7. Rapport du moniteur JT

Le président laisse la parole au moniteur jeune-tireurs Alain Bastian.

Bonsoir à tous

En 2023, 3 jeunes ont fait le cours jeune-tireurs. Nous avons aussi eu 4 adolescents.

Il y a eu de bons résultats, au tir obligatoire, au tir en campagne, au tir individuel et au concours de groupe.

Je tiens à relever que Fabian Richards se hisse à la 3e place au classement adolescent pour le cours 2023 au niveau broyard. Un prix lui a été attribué lors de l'AG de la FTB le 1er mars dernier.

Pour la qualification du championnat de groupe de district jeunes tireurs, Aumont s'est qualifié avec 639 pts sur 800 pts et a donc pu participer au championnat cantonal. Sans grand succès pour la suite. Le groupe était composé de Maxime Schmitt, Matthieu LaFaci, William Baudois et Jérémy Bangerter. Pour les adolescents, il y avait aussi un groupe pour ce championnat, ils ont terminé 1er au district 391 pts sur 600 pts, car les autres groupes n'étaient pas complets. Malheureusement pas assez pour aller s'affronter au canton. Quentin Pittet, Fabian Richards et Clément Schmidhausler faisaient partie de ce groupe.

Quelques jeunes ont tiré pour la qualification du concours junior/ vétéran, ici au stand, pour la finale qui se déroule à Thun.

Fabian Richards s'est qualifié pour cette finale, mais pour cause personnelle, il n'a pas pu s'y rendre.

Je vous informe qu'une nouvelle personne fait en ce moment le cours pour moniteur de tir : Corentin Molliet qui sera actif dès la reprise de la saison lors de nos tirs obligatoires.

Deux autres personnes iront faire ce cours en 2025, Alexandre Guex et Malika Renout.

Petite info ; le comité a décidé de reconvoquer les moniteurs de tir par WhatsApp lors de nos prochains tirs obligatoires pour la présence, comme moniteur de tir pour l'aide de nos tireurs, au contrôle d'entrée et de sortie du stand, selon les directives de l'ordonnance du tir.

Je termine mon rapport sans oublier de remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps durant toute cette saison et pour m'avoir aidé à coacher tous ces jeunes. Je remercie également tous ces jeunes pour leur discipline et leur dévouement. Un merci aussi à mon comité et à vous tous ici présents, pour la confiance que vous me donnez depuis toutes ces années.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne soirée ainsi qu'une bonne saison de tir 2024.

Je vais maintenant vous présenter nos jeunes actuels :

William Baudois de Vallon (absent)

Maxime Schmitt de Granges-de-Vesin (absent)

Matthieu LaFaci (absent) (qui sont là depuis quelques années)

Jérémy Bangerter de Granges-de-Vesin

Fabian Richards

Clément Schmidhäusler

Et Quentin Pittet, les 3 sont de Aumont qui passent d'adolescent à jeunes tireurs

Et nos nouveaux jeunes adolescents

Gary Pochon, Charlie Piwonski, Lise Devenoge ; les 3 sont de Aumont.

Marion Bangerter de Granges-de-Vesin.

Et Lionel Trachsel de Nuvilly.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne soirée et une bonne saison de tir 2023.

Votre serviteur

Alain Bastian

Le président remercie Alain Bastian pour son dévouement envers les jeunes-tireurs et la société de tir.

8. Admissions – démissions

Le président a reçu des annonces de démission de la part de Rosalie Broye et Broye Léa de Nuvilly pour cause de déménagement.

Michel Matti de Nuvilly qui ne pratique plus le tir.

Une lettre de Volery Pierre-André d'Aumont qui arrête le tir pour des raisons de vue.

Une lettre de Renevey Pascal qui sort du comité.

Une lettre de Pittet Lionel d'Aumont qui démissionne du comité et retire sa licence active.

Le président souhaite la bienvenue au sein de la société d'Aumont et environs à cinq nouveaux ados : Pochon Gary, Piwonski Charlie, Bangerter Marion, Devenoge Lise, Trachsel Lionel.

Le président annonce également l'arrivée d'un nouveau membre au comité. Molliet Corentin qui est accueilli par applaudissement.

Il annonce également l'entrée de Bise Bertrand de Ménières, président de la société de tir au pistolet de Villeneuve qui est accepté à main levée à l'unanimité.

9. Honorariat

Deux personnes sont honorées cette année. Il s'agit de Renevey Pascal et Emery Christian.

Le président prend la parole pour remercier Renevey Pascal :

Comme je l'ai annoncé tout à l'heure, Pascal a émis le vœu de se retirer du comité. Assemblée 2004, tu étais nommé au comité de la société. Dont tu as fonctionné comme vice-président pendant 20 ans. Merci, Pascal, pour ton dévouement au sein de notre société. Tu étais une personne de confiance et tu avais la

motivation de mener à la perfection toutes tes tâches. Un grand merci pour ton investissement au sponsoring du tir en campagne de 2017, que tu as dirigé en main de maître pour un résultat dépassant 100'000.-. Qu'il faisait bon de travailler avec toi aux séances de comité. Toujours de bonne humeur, et tes avis et interventions étaient mûrement réfléchies. Nous te laissons quitté le comité après tes 20 ans de bons et loyaux services, merci Pascal et en guise de remerciement nous t'offrons un petit cadeau souvenir.

L'assemblée le remercie pour ces 20 ans passés au comité par de grands applaudissements et le nomme membre d'honneur à l'unanimité.

Le président reprend la parole pour remercier Emery Christian :

Les années filent, l'âge aussi, l'année passée c'était Jean-Marc qui a passé le cap des 80 ans, cette année c'est au tour de Christian qui fêtera ses quatre-vingts ans en juin prochain. Pour ton anniversaire, voici un petit cadeau. Comme chaque année après l'assemblée une collation vous est offerte. Cette année pour marquer le passage, Christian a décidé de nous offrir généreusement la friture pour la collation, merci Christian pour ta générosité et ça mérite, nos applaudissements.

L'assemblée le remercie pour tous ces bons moments offerts par de grands applaudissements.

10. Programme 2024

Le programme est désormais disponible sous forme d'agenda électronique par abonnement, pour toute info supplémentaire, prendre contact avec le secrétaire.

Les concours de début d'année (Coupe de la Broye, CSS et CSG) se déroulent aux mêmes périodes que les autres années.

La sortie au tir cantonal du Jura a malheureusement dû être annulée par faute de place dans les stands. Une sortie de société sera organisée en compensation.

Le président annonce que l'organisation du tir des amis se déroulera dans notre stand cette année. Le mercredi 12 juin pour les tirs avancée, vendredi 21 de 17 à 20h et le samedi 22 juin de 9h à 15h. La dernière édition à domicile avait été sponsorisée. Il précise également que les membres de la société seront sollicités à des fins d'organisations pour le stand, la buvette, petite restauration qui sera peut-être mise en place. Il faudra s'attendre à des convocations et remercie déjà tout le monde pour leur disponibilité.

Jean-Michel précise également que le tir historique de Morat se déroulera le dimanche 23 juin. De ce fait, aucun entraînement avec réglage ne pourra être organisé. Les intéressés peuvent s'y inscrire, mais ne pourront pas régler leur fusil.

11. Divers

Le président annonce que la société a reçu une demande au début mars pour organiser l'assemblée des tireurs vétérans fribourgeois le 29 mars 2025. Une participation d'environ 250 tireurs à l'assemblée et 150 pour manger. Il avertit qu'il faudra certainement mettre en place un sponsoring. L'assemblée a confirmé par votation à main levée l'acceptation de l'organisation de cette assemblée à Aumont.

Jean-Michel Berchier annonce que lors des premiers entraînements, une opticienne sera présente pour procéder à des contrôles de la vue en conditions de tir. Les intéressés se sont manifestés et une liste a été dressée.

Le président annonce que le choix de continuer les lotos sera en grande partie décidé après l'assemblée de l'USL. Vu les remarques dans la salle, Jean-Michel ne va pas faire pression pour continuer les lotos.

Jérémy Chaney résume le débriefing du SLOW'UP de la Broye. Ce dernier a dégagé du bénéfice pour la société, mais pas tant qu'espérer. Cela est dû en grande partie à la location de la cantine lors de l'événement.

Alexandre Guex rappelle que les personnes en possession d'une arme interdite avec autorisation exceptionnelle sont censées faire les démarches de preuve de participation au tir sportif.

Alain Bastian présente les informations reçues pour le tir en campagne en campagne 2024 à Rueyres-les-Prés. Ces dernières sont disponibles sur le site www.tcbroye2024.ch/.

Le président informe que selon le tournus dans la Broye, le tir en campagne à Aumont devrait se dérouler aux environs de 2032. La finale de la coupe de la Broye en septembre 2025.

Le président clôt l'assemblée à 21h00.

Le secrétaire

Alexandre Guex